

LE TEMPS ET KANT

Saint-Denis-de-La Réunion - mercredi 10 avril 2019 (8h-17h)

L'esprit du stage : Je partirai d'un aveu d'anxiété, qui nous est commun, pour faire d'un scrupule légitime une probité partagée et féconde : tout professeur de philosophie n'est-il pas inquiet devant la question de savoir comment penser le cours d'une année, qui traite toutes les parties du programme sans en sacrifier l'unité ? La solution encyclopédique, nous le savons bien, est une double impasse : non seulement elle est irréalisable mais elle serait surtout dommageable en cela qu'elle troquerait le cours contre une multiplicité de leçons plus ou moins étanches, laissant à la charge de l'élève, le jour de l'examen, la tâche impossible de « recoller les morceaux. » Un sujet de dissertation n'engage-t-il pas nécessairement plusieurs notions du programme ? Dès lors, la difficile question d'assurer d'emblée l'unité de son enseignement est incontournable. Pourquoi ne pas entrer dans le programme à partir d'une notion, choisie pour la qualité de son extension ? Le temps est une de ces notions transversales qui permettent de produire des déterminations différentes qui s'appliquent à des domaines multiples. Le temps ne se retrouve-t-il pas directement impliqué aussi bien dans la notion de la conscience (comme unité du flux), de perception (le film des profils du cube), d'inconscient (le poids du passé) et du coup de liberté (détermination du passé par le futur : le pro-jet) et de morale (intemporalité des valeurs vs prudence comme sens pratique de la contingence), que dans celle du vivant (l'évolution comme temps éruptif vs temps linéaire d'une théodicée), dans l'art (la création du nouveau comme brisure entre l'avant et l'après), sans parler de la vérité ni de l'histoire... ?

Ce choix d'une notion-pivot ne saurait produire le bénéfice de ses emplois divers sans être adossé au choix d'une œuvre-pilier qui en garantisse l'unité. Voilà pourquoi j'ai décidé de travailler sur la notion du temps telle que Kant la définit et la déploie dans son œuvre, d'abord dans la *Critique de la raison pure*, ensuite dans sa philosophie pratique et son horizon cosmopolitique. Bergson, par exemple, aurait pu offrir un bénéfice équivalent. Un seul exemple d'usage du temps appliqué à d'autres notions (l'art, la société, la liberté) : le temps mécanisé du comique comme sanction collective infligée à une société de « fonctionnaires », figée dans ses raideurs administratives et qui n'invente plus.

Nous tenterons de suivre l'idée de Kant selon laquelle « la philosophie n'est pas un agrégat de philosophèmes » (*Opus postumum*, Vrin, p. 37), en reconduisant systématiquement notre propos au problème qui le soutient.

Les deux parties du stage : le matin nous étudierons le temps à partir de ses sens et de ses usages dans la *Critique de la raison pure* ; l'après-midi nous expliquerons ensemble, dans un esprit d'atelier pratique, deux textes de la *Critique de la raison pratique* (reproduits ci-dessous) qui introduisent une autre signification et un autre usage du temps : non plus l'ordre mécanique du temps des objets de connaissance mais le *sens* du temps de l'action. Nous verrons que l'idée d'une phénoménologie de l'esprit entendue comme temporalisation du nouménal se trouve déjà chez Kant.

Matin 8h-12h : le cours du temps et l'ordre du temps.

Kant révolutionne la compréhension que nous avons du concept de temps en élargissant son extension : le temps n'est pas le seul rapport de l'antérieur au postérieur. Le temps est l'inconscient de la métaphysique. La raison, faute de s'être critiquée, a cru connaître des êtres immuables (l'âme, le monde, Dieu) alors qu'elle projetait du temps sur eux sans s'en apercevoir. Comme Kant parle lui-même d'inconscient (*Premiers principes métaphysiques de la science de la nature*, Vrin, Préface, p. 14), on peut lire la *Critique de la raison pure* comme une contribution à une psychanalyse de la métaphysique.

Citations-clés :

« faire remarquer toutes les lacunes de l'entendement aussi bien dans les concepts que dans les principes » (p. 200).

« les trois modes du temps sont : la *permanence*, la *succession*, la *simultanéité* » (*Critique de la raison pure*, PUF, p. 174).

« le temps lui-même ne peut pas être perçu » (p. 174)

« Toutes nos connaissances sont, en définitive, soumises à la condition formelle du sens interne, c'est-à-dire au temps, où elles doivent être toutes ordonnées, liées et mises en rapports. C'est là une remarque générale qu'il faut absolument poser pour fondement de tout ce qui suit » (1781, p. 111).

« Le temps est une condition *a priori* de tous les phénomènes en général et, à la vérité, la condition immédiate des phénomènes intérieurs (de notre âme), et, par là même, la condition médiante des phénomènes extérieurs » (p. 63).

« représentations qui se sont souvent suivies ou accompagnées » (1781, p. 112).

« Des espaces différents ne sont pas successifs mais simultanés » (p. 61).

« Des temps différents ne sont pas simultanés mais successifs » (p. 61)

La philosophie « néglige complètement la simultanéité, la plus importante idée dérivée du temps » (*Dissertation de 1770*, Vrin, pp. 59-61).

« les choses sont simultanées en tant qu'elles existent dans un seul et même temps » (p. 196).

« le divers simultané » (p. 199).

Si l'espace est la « simple possibilité de la coexistence » (1781, p. 303), la simultanéité est la condition de possibilité temporelle de cette possibilité spatiale : « toutes les parties de l'espace existent simultanément dans l'infini » (1781, p. 57, note).

Le schème de la « causalité réciproque » est « la simultanéité des déterminations » (p. 154). « toutes les substances, en tant que simultanées, sont dans une communauté universelle » (p. 195).

L'harmonie préétablie de Leibniz : « conséquence du principe tacitement admis du commerce de toutes les substances qui sont en même temps » (p. 200, note).

Le « principe des indiscernables » (p. 243) : Leibniz « prenait les phénomènes pour des choses en soi » (p. 234). « Il suffit de les intuitionner en même temps dans des lieux différents pour les regarder comme numériquement distinctes » (p. 234).

« La simultanéité est [...] l'existence du divers dans le même temps » (p. 195).

Le principe de contradiction : « il est impossible que quelque chose soit et ne soit pas *en même temps* » (p. 159. Voir Platon, *La République*, IV, 436b ; Aristote, *La Métaphysique*, Γ, 3, 1005b 19-20.) / « À nulle chose ne convient un prédicat qui la contredise » (p. 158)

« La permanence exprime en général le temps » (1781, p. 178).

« le schème de la substance est la permanence du réel dans le temps » (p. 154).

Le concept de substance ne peut trouver son contenu que dans le temps « si on laisse de côté la détermination sensible de la permanence » (p. 156). La permanence au sens fort c'est La permanence est le temps comme « substrat qui demeure donc pendant que tout le reste change » (p. 154).

« le temps ne s'écoule pas, c'est l'existence de ce qui change qui s'écoule en lui » (p. 154).

« Tous les phénomènes sont dans le temps et c'est en lui seulement comme substrat (ou forme permanente de l'intuition intérieure) qu'on peut se représenter la simultanéité aussi bien que la succession » (pp. 177-178).

« tout changement et toute simultanéité ne sont pour le permanent qu'autant de manières d'exister (modes du temps). Ce n'est donc que dans ce permanent que sont possibles les rapports de temps (car la simultanéité et la succession sont les seuls rapports dans le temps), c'est-à-dire que le permanent est le *substrat* de la représentation empirique du temps même, substrat qui rend seul possible toute détermination de temps » (1781, p. 178).

Hume, *Traité de la nature humaine*, I, II, 3 : « l'idée de temps est tirée de la succession de nos perceptions. »

« là où est l'action [...] là est aussi la substance » (p. 191).

La permanence fonde le rapport « du simultané avec le successif » (p. 73)

« ce qui subsiste dans le temps et dont la simultanéité avec ce qui change produit le concept de changement » (p. 29, note).

« la permanence de notre âme après la mort » (p. 25).

« l'existence de ce phénomène interne à titre de chose existant en soi, ne peut pas être admise, puisque la condition en est le temps qui ne peut pas être une détermination de quelque chose en soi » (p. 373).

Descartes : la même cire « *demeure* ».

Qu'est-ce qu'une monade sinon « une image permanente de la sensibilité » (p. 391) ?
« affranchie de la condition chronologique » (p. 356) / « l'influence inaperçue de la sensibilité sur l'entendement » (p. 252)

Dieu : « une raison assez souvent trompée par la sensibilité » qui rêve de connaître « l'éternité sans condition de temps » (p. 452).

« l'on se représente les habitants de l'autre monde, différemment selon leurs lieux de résidence (le ciel ou l'enfer), comme entonnant en permanence le même chant, le même alléluia, ou bien les mêmes gémissements de douleur (Apocalypse, XIX, 1-6 ; XX, 15), ce par quoi l'on montre l'absence totale de changement dans leur état » (*La fin de toutes choses*).

« les métaphysiciens ont glissé avec tant d'insouciance sur le principe de la permanence » (*Prolégomènes* ; § 48, note).

« tous les objets des sens sont dans le temps et qu'ils sont nécessairement soumis aux rapports du temps » (p. 64).

le temps embrasse « absolument tout dans ses rapports, y compris l'espace » (*Dissertation de 1770*, Vrin, p. 73)

« la synthèse des diverses parties de l'espace [...] est successive, s'effectue ainsi dans le temps et renferme une série » (CRP, p. 330).

« Le géomètre figure le temps par une ligne, quoique l'espace et le temps ne concordent que dans des rapports, donc par analogie, sans que leurs qualités coïncident jamais » (*Rêves d'un visionnaire*, I, 2).

« l'espace ne se compose que d'espace et le temps que de temps. Les points et les moments ne sont que des limites, c'est-à-dire de simples places de la limitation de l'espace et du temps » (CRP, p. 170).

« nous ne pouvons pas nous représenter le temps, qui n'est cependant pas un objet d'intuition externe, autrement que sous la figure d'une ligne que nous tirons » (p. 134)

« pour que nous puissions concevoir des changements internes, il nous faut nous représenter, d'une manière figurée, le temps considéré comme la forme du sens interne, par une ligne et le changement interne par le tracé de cette ligne (par le mouvement), par suite aussi l'existence successive de nous-mêmes en différents états par une intuition externe » (p. 214).

« déroulement successif de la diversité » (1781, p. 112)

« quand je perçois la congélation de l'eau, j'appréhende alors deux états (ceux de la fluidité et de la solidité) comme étant unis par une relation de temps » (p. 140).

« le monde a un commencement dans le temps » (p. 338)

« le principe de raison suffisante manifestement est synthétique » (succession) (*Prolégomènes*, Vrin, p. 33).

« À cette prétendue voix divine, Abraham aurait dû répondre : « Il est très certain que je ne dois pas tuer mon bon fils ; mais je ne suis pas certain que tu sois Dieu, toi qui m'apparais, ni ne saurais le devenir, même si cette voix retentissait, descendant du ciel (visible) » (*Le conflit des Facultés*, 1^{ère} section).

« un effet qui paraît pour la première fois dans le temps » (p. 394)

« sans cette synthèse elle n'aurait jamais le caractère d'une connaissance, mais au contraire celui d'une rhapsodie de perceptions » (p. 161).

« toute connaissance exige un concept » (1781, p. 119), « un concept dans lequel ce divers s'unifie » (1781, p.118)

« L'entendement ne trouve donc pas dans le sens interne, pour ainsi dire déjà faite, une telle liaison du divers, mais c'est en *affectant* ce sens qu'il la *produit* » (p. 133).

« un médecin, un juge ou un homme d'État peuvent avoir dans la tête beaucoup de belles règles de pathologie, de jurisprudence ou de politique, à un degré capable de les rendre de savants professeurs en ces matières, et pourtant se tromper facilement dans l'application de ces règles » (p. 149).

« J'existe comme une intelligence qui a simplement conscience de son pouvoir de synthèse, mais qui, par rapport au divers qu'elle doit lier, étant soumise à une condition restrictive qu'elle nomme le sens interne, ne peut rendre perceptible cette liaison que suivant des rapports de temps, qui sont tout à fait en dehors des concepts propres de l'entendement » (p. 137).

« Une application de la catégorie aux phénomènes sera donc possible au moyen de la détermination transcendantale de temps, et cette détermination, comme schème des concepts de l'entendement, sert à opérer la subsomption des phénomènes sous la catégorie » (p. 151).

« les schèmes ne sont donc autre chose que des *déterminations de temps* a priori » (p. 155).

« L'expérience nous enseigne bien qu'à un phénomène succède ordinairement un autre phénomène, mais non que celui-ci doive nécessairement succéder à celui-là » (1781, p. 126).

« Quant au concept de cause (si je fais abstraction du temps dans lequel quelque chose succède à une autre chose suivant une règle) » « l'effet et la cause ne pourraient être distingués l'un de l'autre » (p. 220).

« Il faut bien remarquer ici qu'il s'agit de *l'ordre* du temps et non de son cours » (pp. 190-191).

« de là une série de phénomènes, qui, *au moyen de l'entendement*, produit et rend nécessaire le même ordre et le même enchaînement » (p. 189).

« le principe de la succession dans le temps selon la loi de la causalité » (p. 182, note).

« que tout ce qui arrive a une cause, ce n'est pas du tout un principe connu et prescrit par la raison » (p. 259).

« je prends *tout d'abord*, en effet, le nombre 7, et [...] j'ajoute *alors une à une* au nombre 7 [...] les unités qu'*auparavant* j'avais prises ensemble pour constituer le nombre 5, et je vois *naître* ainsi le nombre 12 » (1781, p. 41).

« le schème pur de la quantité, considérée comme un concept de l'entendement, est le *nombre* qui est une représentation embrassant l'addition successive de l'unité » (153).

« Nul ne peut définir le concept de grandeur en général sinon en disant, par exemple, qu'elle est la détermination d'une chose qui permet de penser combien de fois l'unité est contenue dans cette chose. Mais ce combien se fonde sur la répétition nécessaire, par conséquent, sur le temps et sur la synthèse (de l'homogène) dans le temps » (p. 219).

« Je ne puis me représenter aucune ligne, si petite soit-elle, sans la tirer par la pensée, c'est-à-dire sans en produire *successivement* toutes les parties en partant d'un point et sans tracer de la sorte cette intuition. Il en est exactement de même pour toute partie de temps, même la plus petite. Je ne pense en elle que la progression *successive* d'un moment à un autre et toutes les portions de temps ajoutées ensemble produisent enfin une quantité de temps déterminée » (p. 165).

« rencontrer sur son chemin le temps » (p. 343)

* * *

Après-midi : 14h-17h : l'ordre du temps et le sens du temps.

Si dans l'ordre théorique de la connaissance le temps constitue une condition indépassable sans laquelle la raison est condamnée à délirer, sur le terrain pratique il représente une menace de mort pour la morale : la prise en compte des circonstances de temps relativise les valeurs, et celle du passé détruit la liberté.

Il reste qu'un acte libre, pour n'avoir pas d'avant dans le temps étant causé par une cause sans cause antérieure, a bien un après. L'acte incarne ce que Kant appelle lui-même un « phénomène » de l'esprit. Ce qu'il s'agit de comprendre au fond c'est la différence entre deux phénomènes : le clignement physiologique des yeux et le clin d'œil.

Citations-clés :

« Platon trouvait surtout ses idées dans tout ce qui est pratique » (CRP, p. 263).

« la métaphysique des mœurs » (p. 563)

« différence du temps [...] ne peut constituer aucune différence entre les actions par rapport à la raison » (p. 407).

« la raison dans sa conduite n'est soumise à aucune condition du phénomène et du cours du temps » (p. 407).

la raison « restreint les prétentions de la sensibilité » (p. 229)

« le temps n'est pas [...] quelque chose en soi ni même une détermination objectivement inhérente aux choses » (p. 65, note).

« lois pragmatiques » (540) « hypothétiquement » (p. 544).

La cause ou « condition de ce qui arrive » (CRP, p. 334) est « elle-même quelque chose d'arrivé » (p. 348).

« une *causalité* [...] qui n'est pas phénomène, bien que son effet se rencontre cependant dans le phénomène » (p. 397).

« ce sujet agissant ne serait donc pas soumis, quant à son caractère intelligible, à des conditions de temps, car le temps n'est que la condition des phénomènes, mais non des choses en soi » (p. 398).

« On dirait de lui très exactement qu'il commence de lui-même ses effets dans le monde sensible sans que l'acte commence en lui-même, et cela serait vrai sans que les effets dussent pour cela commencer d'eux-mêmes dans le monde sensible, puisqu'ils y sont toujours déterminés auparavant par des conditions empiriques dans le temps passé, mais, cependant, au moyen seulement du caractère empirique (qui est simplement la manifestation de l'intelligible), et qu'ils ne sont possibles qu'en qualité de continuation de la série des causes de la nature » (p. 399).

« Les effets de cette pensée et de cette action de l'entendement pur se rencontrent dans les phénomènes » (p. 401).

« les manifestations phénoménales de la volonté, c'est-à-dire les actes » (p. 539-540).

« actions qui, conformément aux principes moraux, pourraient être trouvées dans *l'histoire de l'homme* » p. 544).

« l'analogie d'un schème » (p. 465), « sous le gouvernement de la raison » (p. 558).

« il n'est donc qu'une simple idée, mais une idée pratique qui peut et doit réellement avoir de l'influence sur le monde sensible, afin de le rendre, autant que possible, conforme à cette idée » (p. 545).

« car sans cela elle n'attendrait pas de ses idées des effets dans l'expérience » (p. 402).

« la distance qui subsiste nécessairement entre l'idée et sa réalisation » (p. 265)

Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique (in Kant, *La philosophie de l'histoire*, trad. Pobietta, Aubier, 1947, p. 59) : « Quelque soit le concept qu'on se fait, du point de vue métaphysique, de la liberté du vouloir, ses manifestations phénoménales, les actions humaines. »

N.B. : Ce n'est pas le moindre des paradoxes de la *Critique de la raison pure*, dont tous les efforts ont été consacrés à trancher (*krinein*) les nœuds frauduleux entre la raison pure et le temps, que de se conclure ainsi sur une « histoire de la raison pure. »

Texte n°1 :

Kant, *Critique de la raison pratique*, Examen critique de l'Analytique (PUF, pp. 104-105) :

« Mais le même sujet, ayant, d'un autre côté, conscience de lui-même comme d'une chose en soi, considère aussi son existence, en *tant qu'elle n'est pas soumise aux conditions du temps*, et se regarde lui-même comme pouvant être déterminé seulement par des lois, qu'il se donne par sa raison elle-même. Dans cette existence qui lui est propre, rien n'est, pour lui, antérieur à la détermination de sa volonté, mais toute action et en général tout changement de détermination de son existence, comme être sensible, ne doivent être considérés dans la conscience de son existence intelligible que comme conséquence et jamais comme principe déterminant de sa causalité comme *noumène*. À cet égard, l'être raisonnable peut, de toute action contraire à la loi et accomplie par lui, quoique, comme phénomène, elle soit suffisamment déterminée dans le passé et comme telle inévitablement nécessaire, dire avec raison qu'il aurait pu ne pas le faire ; car elle appartient, avec tout le passé qu'elle détermine, à un phénomène unique du caractère qu'il se donne à lui-même et d'après lequel il s'attribue à lui-même comme à une cause indépendante de toute sensibilité, la causalité de ces phénomènes.

Avec tout cela s'accordent parfaitement aussi les sentences de ce merveilleux pouvoir qui est en nous et que nous nommons conscience. Un homme peut travailler avec autant d'art qu'il le veut à se représenter une action contraire à la loi dont il se souvient, comme une erreur faite sans intention, comme une simple imprévoyance qu'on ne peut jamais entièrement éviter, par conséquent comme quelque chose où il a été entraîné par le torrent de la nécessité naturelle, et à se déclarer ainsi innocent, il trouve cependant que l'avocat qui parle en sa faveur ne peut réduire au silence l'accusateur qui est en lui s'il a conscience qu'au temps où il commettait l'injustice, il était dans son bon sens, c'est-à-dire, qu'il avait l'usage de sa liberté. Quoiqu'il s'explique sa faute par quelque mauvaise habitude, qu'il a insensiblement contractée en négligeant de faire attention à lui-même et qui est arrivée à un tel degré de développement qu'il peut considérer la première comme une conséquence naturelle de cette habitude, il ne peut jamais néanmoins ainsi se mettre en sûreté contre le blâme intérieur et le reproche qu'il se fait à lui-même. C'est là-dessus aussi que se fonde le repentir, qui se produit à l'égard d'une action accomplie depuis longtemps, chaque fois que nous nous en souvenons : c'est-à-dire un sentiment de douleur produit par l'intention morale, qui comme tel est pratiquement vide, puisqu'il ne peut servir à faire que ce qui est arrivé ne le soit pas et serait même absurde (comme *Priestley*, *fataliste* véritable et procédant avec logique, l'a déclaré ; et en raison de cette franchise il mérite plus d'approbation que ceux qui, soutenant en fait le mécanisme et en paroles la liberté de la volonté, veulent toujours être considérés comme faisant entrer la liberté dans leur système syncrétique, sans rendre concevable la possibilité d'une telle imputation). Mais, comme douleur, le repentir est tout à fait légitime, parce que la raison, s'il s'agit de la loi de notre existence intelligible (de la loi morale), ne reconnaît aucune distinction de temps et se demande seulement si l'événement m'appartient comme fait, et alors elle y attache toujours moralement ce même sentiment, que l'action se passe à présent ou qu'elle soit faite depuis longtemps. »

Texte n°2 :

Kant, *Critique de la raison pratique*, Examen critique de l'Analytique (PUF, p. 106) :

« Il y a des cas où des hommes, même avec une éducation qui a été profitable à d'autres, montrent cependant dès l'enfance une méchanceté si précoce, et y font des progrès si continus dans leur âge mûr qu'on les prend pour des scélérats de naissance et qu'on les

tient, en ce qui concerne leur façon de penser, pour tout à fait incorrigibles ; et toutefois on les juge pour ce qu'ils font et ce qu'ils ne font pas, on leur reproche leurs crimes comme des fautes, bien plus, eux-mêmes (les enfants) trouvent ces reproches tout à fait fondés, exactement comme si en dépit de la nature désespérée du caractère qu'on leur attribue, ils demeureraient aussi responsables que tout autre homme. Cela ne pourrait arriver si nous ne supposions pas que tout ce qui sort du libre choix d'un homme (comme sans doute toute action faite à dessein) a pour fondement une causalité libre, qui, dès la plus tendre jeunesse, exprime son caractère dans ses phénomènes (les actions). Ces phénomènes, à cause de l'uniformité de la conduite, font connaître un enchaînement naturel, qui cependant ne rend pas nécessaire la mauvaise nature de la volonté, mais qui est plutôt la conséquence des principes mauvais acceptés librement et immuables, principes qui ne le rendent que plus mauvais et plus digne de châtement. »